



MAIRIE DE BEAUCHAMPS - 80770 BEAUCHAMPS

Tél. 03 22 26 13 11 Fax. 03 22 30 11 79

Email : mairie.beauchamps80@wanadoo.fr

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif (CA) 2021 du budget **Beauchamps**

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif 2021 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2021. Il a été voté le 31 mars 2022 et est identique au compte de gestion dressé par le trésorier.

Le CA 2021 peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Compte Administratif 2021

Section de fonctionnement			
Dépenses	Euros	Recettes	Euros
011 Charges à caractère général	155 001.59	013 Atténuation de charges	3 477.66
012 Charges de personnel	403 737.10	70 Produits des services	21 171.73
014 Atténuations de produits	94 376.00	73 Impôts et taxes	658 613.34
65 Autres charges gestion courante	80 355.98	74 Dotations et participations	178 892.94
66 Charges financières	18 465.63	75 Autres produits gestion courante	11 825.71
67 Charges exceptionnelles	0.00	76 Produits financiers	3.51
042 Opérations d'ordre entre section	21 873.74	77 Produits exceptionnels	15 199.39
Total	773 810.04	Total	887 184.28

L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement. Pour l'année 2021, la commune a dégagé une capacité à financer de 113 374.24 € à laquelle il faut ajouter un report de fonctionnement de l'année précédente de 568 561.58 € ; ce qui fait un excédent global de 681 935.82 €. La marge de manœuvre sur une année n'est pas excessive, mais en 2021 la commune a réalisé un excédent de fonctionnement supérieur à l'année 2020 de l'ordre de 38 283.21 €.

Section d'investissement			
Dépenses	Euros (mandats émis et RAR*)	Recettes	Euros (titres émis et RAR*)
20 Immobilisations incorporelles	32 460.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	119 212.15
21 Immobilisations corporelles	35 906.99	13 Subventions d'investissement	268 526.00
23 Immobilisations en cours	454 247.82	040 Opérations d'ordre entre sections	10 233.53
16 Remboursement d'emprunts	53 785.00	040 Opération ordre transfert entre sections	21 873.74
041 Opérations patrimoniales	3 888.00	041 Opérations patrimoniales	3 888.00
Total	579 726.82	Total	413 499.89

*RAR : Restes à réaliser

L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses d'investissement est de – 166 226.93 € auquel il faut ajouter un déficit de l'année écoulée de 42 206.91 € ; ce qui fait un déficit global de 208 433.84 €.

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Eclairage public du lotissement du Dosset,
- Eclairage des passages protégés de la Grande Rue, Route de Bouvaincourt
- Les travaux de la Placette des Moulins